

Pernes-les-Fontaines, sortie nature vendredi 22 août



L'association <u>Volubilis</u> propose une sortie nature le vendredi 22 août 2025 sur le site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Plâtrières à Pernes-les-Fontaines. Ruines et biodiversité : une lecture du paysage aux Plâtrières.

Cet atelier in situ, ouvert au grand public sur inscription, permettra de réfléchir à la place des ruines dans nos paysages contemporains et d'observer comment la nature s'y installe, notamment les chauves-souris et la faune liée aux bâtis abandonnés. En fin de journée, les participants seront invités à une promenade guidée à travers les vestiges de l'ancienne exploitation de la chaux.

La soirée se poursuivra au bord du canal de Carpentras avec un pique-nique tiré du sac, suivi d'une séance d'observation des chauves-souris grâce à une caméra thermique et des détecteurs d'ultrasons.



Cette sortie gratuite est ouverte à toutes et tous, à partir de 8 ans (enfants accompagnés). Elle s'inscrit dans le programme Agenda Nature, avec le soutien du Département de Vaucluse, et en partenariat avec l'entreprise <u>ChirOiko</u>.

En savoir plus sur les chiroptères

Le Chiroptères ou chauves souris vole avec ses mains -dotées d'ailes- ; voit avec ses oreilles et avales plus de 1000 insectes ou moustiques par nuit. Elle se reproduit entre mai et août et les femelles s'organisent par groupe pour mettre bas et protéger leurs petits pour l'année. Elles ont besoin d'eau pour nourrir leurs petits et élisent volontiers domicile dans les arbres creux, les falaises, les grottes, les bâtis anciens dans les caves et les greniers. 35 espèces existent en France dont 241en Vaucluse. la pipistrelle est la plus connue sur notre territoire. C'est aussi une espèce menacée par, notamment, l'utilisation de pesticides, l'urbanisation et la modification de leur habitat.

Les infos pratiques

Vendredi 22 août 2025. Activité Patrimoine. Horaires : 16h30-18h30. Lieu : Chemin de Gypières – les Calottes. Activité Chauve-souris + pique-nique. De 19h15 à 22h (temps de pique-nique inclus). Chemin du Val de Guilhaud à Pernes-Les-Fontaines. Équipement conseillé : chaise de camping ou nappe pour s'asseoir par terre, pique-nique et eau, lampe frontale ou torche, chaussures de marche. Inscription obligatoire dès maintenant <u>ici</u>.

(Vidéo) La fondation 'la France s'engage' distingue Les jardins de Solène qui recevra 200 000€

18 novembre 2025 |



Ecrit par le 18 novembre 2025



Lors du Festival de l'innovation sociale, <u>La Fondation 'La France s'engage'</u> a dévoilé les 15 lauréats de son appel à projet. Parmi eux Les jardins de Solène, entreprise pernoise solidaire d'utilité sociale, ancrée sur revaloriser les invendus de filières agricoles locales et l'intégration de salariés en situation de handicap.

L'ambition des <u>Jardins de Solène</u>? Dupliquer son modèle en créant 6 nouvelles structures sur le territoire. Pour y parvenir, La Fondation de France s'est engagée à investir 200 000€ dans ce projet d'avenir qu'elle soutiendra durant 3 ans.

L'association 'Les jardins de Solène'

bénéficiera d'un accompagnement financier et humain, qui lui permettra, à terme, de se développer à plus large échelle et de démultiplier son impact social sur le territoire, au profit du plus grand nombre de citoyens. Il s'agit du 4e projet soutenu dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où La Fondation La France a investi 850 000€ en 6 ans.

18 novembre 2025 |



Ecrit par le 18 novembre 2025



Les Jardins de Solène

En savoir plus

Créée en mars 2017, <u>la Fondation la France s'engage</u>, reconnue d'utilité publique, s'inscrit dans le prolongement du programme de soutien à l'innovation sociale La France s'engage initié par l'État en 2014. Total Energies, BNP Paribas, Andros et Artémis en sont les mécènes fondateurs. Elle est présidée par l'ancien président de la République, François Hollande.

L'objectif de la Fondation

est de promouvoir l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles au plus grand nombre. Elle favorise ainsi le vivre-ensemble autour de services de proximité et le développement durable des territoires.

Chaque année, elle détecte et récompense les projets les plus innovants

dans tous les champs du développement durable. Les projets labellisés sont accélérés par la Fondation qui leur offre un financement et un accompagnement pendant trois ans pour changer d'échelle et essaimer.

18 novembre 2025 |



Ecrit par le 18 novembre 2025



Le laboratoire Les jardins de Solène

Améliorer la vie des français

«Avec la promotion 2023, 'la Fondation la France s'engage' emprunte des chemins nouveaux et essentiels tels que la fin de vie et la réduction des inégalités jusque devant la mort, l'alimentation durable et abordable, l'enfance et la petite enfance pour lutter aux racines des inégalités sociales, a témoigné François Hollande, Président et fondateur de l'association. Un merci à notre formidable coalition de mécènes et partenaires qui se tiennent à nos côtés avec engagement et fidélité pour nous permettre d'accompagner toujours mieux ces milliers de citoyens qui font vivre le cœur de La France s'engage.»

15 lauréats sélectionnés sur 457 associations

Les 15 lauréats de cette année 2023, sélectionnés parmi 457 -dont 24 en Région Sud-associations et entreprises sociales de toutes nos régions, bénéficieront de plus de 3M€ et d'un accompagnement sur mesure pour se déployer partout en France.

Comment ça s'est passé

Les 500 examinateurs et 15 associations et entreprises sociales du concours 'La France s'engage' ont étudié 457 dossiers (dont 24 issus de Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Quelles raisons ont poussé les Jardins de Solène vers la victoire ? Son ambition pour la revalorisation des invendus de filières agricoles locales et le développement d'écosystèmes alimentaires, locaux, équitables et solidaires (Iidéales) -qui organise la distribution de produits frais issus des invendus des filières agricoles locales pour la restauration collective et l'aide alimentaire-, avec l'aide de salariés en situation de handicap et en CDI (Contrat à



durée indéterminée).



Des salariés en situation de Handicap en CDI et en milieu ordinaire

A l'avenir?

L'association Les jardins de Solène projette de créer 6 nouvelles structures pour l'accès à une alimentation durable et son impact sur la transition écologique. Projets accélérés par 'La France s'engage' à hauteur de 200 000€ et un accompagnement personnalisé durant 3 ans. Ce coaching débutera par une première phase de diagnostic stratégique, durant 4 mois, opérée par le cabinet Kearney, au titre de mécénat de compétences.

Coaching réussite

L'accompagnement se poursuivra par un bilan juridique avec les avocats d'Impact Lawyers, puis la mesure de son impact avec l'agence Phare. Objectif ? Elaborer une feuille de route et hiérarchiser les priorités pour changer d'échelle et essaimer sur de nouveaux territoires. Dans un même temps, des



formations collectives seront organisées via du mécénat de compétences.

Spéciale dédicace

«L'économie sociale et solidaire joue un rôle majeur dans notre écosystème et notamment au cœur des territoires ont détaillé Enora Hamon et Damien Baldin, respectivement Directrice générale adjointe et Directeur général de la Fondation 'La France s'engage'. Les Jardins de Solène sont le reflet de cette nouvelle économie. Notre démarche a fait ses preuves : en moyenne, nos lauréats 2019, qui viennent de finir leur accompagnement, ont multiplié par 2,5 leur nombre d'implantations territoriales et par 2,8 le nombre de bénéficiaires directs.»



Des légumes moches ré-incluent dans le circuit alimentaire et économique

Quelle coalition?

La France s'engage a été conçue comme un collectif qui réunit l'Etat et les entreprises. Ce collectif devient une coalition lorsque quatre entreprises (TotalEnergies, BNP Paribas, Andros et Artémis) créent la Fondation en 2017, avec la participation du Groupe La Poste. En 2021, la coalition s'est élargie à deux nouvelles entreprises Kearney et Havas Paris. En 2022, quatre nouveaux partenaires VYV, Engie, Capgemini et Malakoff Humanis sont venus les rejoindre.

Mécénat, financement et transmission des savoirs

Les entreprises (98%1) assurent la grande majorité du financement de la Fondation et également par l'apport des compétences de leurs collaborateurs. En 2022, le mécénat de compétences et le bénévolat au bénéfice de la Fondation et de ses lauréats, a représenté 1 725 de jours de travail, soit +40% de temps



passé en plus par rapport à 2021.



Solène Espitalié, la femme dirigeante qui bouscule les codes pour une société plus inclusive et humaine